

Bulletin d'Information de la Communauté de Communes Sud Estuaire

Section PS Sud-Estuaire novembre 2010

<http://ps44sudestuaire.eu>

Billet du secrétaire de section, Jean Philippe Reverdy

Question...Monsieur Haury, **Président de la CCSE soutient-il la réforme des retraites** ? OUI. Drôle de OUI sans doute, mais chuttt ! Ne disons rien les cantonales arrivent...Dans la tourmente politique et sociale actuelle, peu d'élus locaux **de droite** ont l'honnêteté de s'afficher, devant **une opinion publique excédée par l'injustice**. Actuellement les lycéens et les étudiants se mobilisent, le secteur public, y compris les policiers grossissent les rangs des mécontents. Mais aussi le secteur privé (pétrochimie, automobile...), et c'est assez nouveau, sans compter les retraités qui s'inquiètent à leur tour, et qui avaient fait par ailleurs élire Nicolas Sarkozy lors de la dernière présidentielle. Opposer le « privé » (ceux qui travaillent) et le « public » (les fainéants) cela ne fonctionne plus ! L'ensemble des salariés est pessimiste.

Qui n'est pas en droit de s'interroger sur le régime de retraite par répartition, alors que ceux qui sont en âge de cotiser sont au chômage. 25 % des jeunes, 1 sur 4... Et le diplôme protège un peu moins qu'avant... On entrevoit même un conflit générationnel, entre les "jeunes et les vieux", n'est-ce pas effrayant alors que même les seniors de tous niveaux se retrouvent victimes de leur âge, les entreprises s'en débarrassent. Le chômage continue sa progression.

Coûte que coûte la réforme a été votée par le Parlement, et elle devra s'appliquer à TOUS, mais combien vont en souffrir ??? Les Associations caritatives reçoivent déjà des retraités PRECAIRES...

Sevriena, une nouvelle société d'assurance spécialisée dans la retraite par capitalisation, créée par Malakoff Mederic, dont le dirigeant est Guillaume Sarkozy, entend bien profiter de la réforme des retraites. Histoire d'une opportune naissance destinée à rafler un juteux pactole compris en 40 et 110 milliards d'euros.

La loi contient quelques articles destinés à booster la retraite par capitalisation au détriment de l'actuel système par répartition. Du sur mesure pour les banques et sociétés d'assurance, en particulier Malakoff Médéric, un groupe issu de la fusion en 2008 de Malakoff et de Médéric, qui est devenu dès sa création le premier groupe paritaire de protection sociale en France, avec plus de 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Conflit d'intérêt ??? La loi est-elle faite « sur mesure » pour les PUISSANTS les amis et la Famille, cela interroge ?

Il y a bien des paradoxes dans ce pays, entrepreneurs, politiques, syndicats patronaux et de salariés devraient réfléchir aux conséquences d'une radicalisation créatrice de violences et de désespérances. Nous avons aussi un modèle social à défendre et à modéliser, **qu'il soit juste pour TOUS**... La ploutocratie ne passera pas !!! Bientôt la retraite du gouvernement ?!? Plus de bouclier fiscal... L'Europe s'interroge, montrant encore une fois la politique de la France...

L'été s'est achevé lentement, au rythme des charters en direction de la Roumanie. Retour de vacances ? Non, non, non, M. Hortefeux Ministre de l'Intérieur est aux ordres et suit à la lettre les déclarations de notre Président. En effet, les « camps » (avec toute le symbolique de ce mot) de Roms sont démantelés un à un, et portent à eux seuls l'incarnation de la délinquance. Spectaculaire, inique, catégoriel, **l'Etat policier se fait jour**. (L'actualité le démontre chaque jour un peu plus. Policier déguisé dans les manifs, mise en examen dénoncée par le Parquet dans l'affaire de Zyad ou Bouna à Clichy sous bois en 2005..)

Les Nations Unies, le Vatican, et puis l'Ensemble des Associations républicaines dénoncent cette nouvelle forme d'inquisition. Mais en période de crise il faut bien **un bouc émissaire pour plaire à un électorat de plus en plus aux extrêmes**, lorsque sa propre majorité se pose de nombreuses questions. L'ensemble de la gauche dénonce la stigmatisation de populations rejetées de toute part, à grand frais (avions et « primes de retour »).

C'est vrai qu'à grand coup de déclarations médiatiques la délinquance baisse, sauf la routière (qui stagne) et l'attaque aux personnes qui progresse. Culte du chiffre statistique, la violence est pourtant bien présente. Le dialogue est-il rompu entre la société civile et les corps du maintien de l'Ordre ??? La question de l'Autorité se pose !!! Notre Président a dénoncé 1968 comme étant le début, et le ferment de la déliquescence de la société, mouvement planétaire qui a commencé Outre- Atlantique, en passant par l'Europe de l'Est, l'Amérique latine...

Cependant, la délinquance financière n'est pas poursuivie avec la même détermination par le gouvernement !

L'affaire Woerth en est un exemple. **Juge du Parquet, un proche du gouvernement qui cherche à étouffer une affaire** déclenchée par des médias indépendants (Médiapart et le Canard), conflits d'intérêts, petits arrangements entre « amis », la Justice se prononcera. A l'intérieur même de l'Institution Justice, il y a des courants qui s'opposent, entre magistrat instructeur et juge du parquet, l'idée du sens de la Justice se cristallise. Séries de vols mystérieux dans les équipes de rédactions, du Point, du Monde, de Médiapart, la presse est épiée...

Cette désagréable et répugnante impression qu'il y a une justice implacable, immanente, pour les « petits », et une autre moins regardante, magnanime, avec des formes sous jacentes de mansuétudes pour les « gros » est en contradiction avec le socle du fondement républicain de notre société. Liberté, Egalité, Fraternité...

Savez-vous que Mme Woerth, prise dans la tourmente de l'affaire Bettencourt va percevoir un salaire annuel de 400 000 euros, elle a été nommé récemment dans une grande entreprise française... Les français s'étonnent... Ne sommes-nous pas sortis du système

monarchique en 1789 ???

Notre modèle de société est-il à revoir ??? **Les inégalités augmentent, les solidarités diminuent.** Les jeunes générations sont de moins en moins propriétaires. Les retraites sont dévaluées. Les lois du travail sont libérées d'un cadre protégeant à minima les salariés. La compétition mondiale est exacerbée. Les caisses sont vides et de plus en plus !. Le chiffre de croissance prévisible est en berne (malgré toutes les observations formulées en début d'année, par les plus grands organismes économiques mondiaux, le gouvernement lui-même a revu en baisse le taux de croissance en France – moins de 2%). Les caisses ne sont pas vides pour tous, les plus aisés ont largement augmenté leurs revenus, ces 5 dernières années, pendant que les classes moyennes ont vu ces mêmes revenus stagner ou baisser.

Là encore le gouvernement n'est pas responsable, c'est la faute aux autres, surtout aux conseils Régionaux et Généraux, sans parler des grandes agglomérations qui sont pour la plupart à gauche...

Cette année (scolaire) sur notre territoire, aura lieu peut-être la dernière élection cantonale si la réforme territoriale néfaste de Sarkozy est mise en application. La section Sud Estuaire se mobilisera pour faire élire une personne de gauche pour représenter le canton de Paimboeuf.

Nous vous invitons à venir nombreux aux réunions publiques, à formuler des critiques, à participer avec nous à des débats constructifs... Osez !!!

La mort programmée de l'hôpital de Paimboeuf :

Régulièrement cet hôpital de proximité ferme un service ou deux, se réforme puis déplace certaines activités ailleurs. Plus de service de médecine, l'Agence Régionale de Santé redéfinit la carte de santé et de nombreux hôpitaux vont fermer. **SELON ELLE, IL Y A TROP D'HOPITAUX PUBLICS.** Vraisemblablement beaucoup de Centres Hospitaliers Régionaux et Universitaires vont se regrouper. **C'EST UNE DIRECTIVE EUROPEENE QUI LE DIT...** Ce qui est déplorable dans cette affaire, c'est l'hypocrisie rampante qui transfère des services publics vers le secteur libéral ou privé... **La notion de rentabilité, de bénéfices s'est peu à peu installée dans le paysage comptable de l'organisation générale du service de soin...**

La population vieillit, comment garantir une prise en charge sanitaire pertinente juste pour tous et non pas réservée à ceux qui en ont les moyens. Le dépôt d'amendement par des députés UMP voulant se débarrasser des étrangers qui se soignent en France en est d'ailleurs bien une vision encore une fois financière de la médecine... qui ne coûte pratiquement rien au budget de la sécurité sociale...

Effectivement, déremboursement des transports ambulanciers, raréfaction de l'hôpital de proximité, médecine à 3 vitesses, des retraites maigres, il est beau ce projet de société qui marchandise la VIE...

La gestion en "bon père de famille" de Monsieur Haury

Nous avons souvent entendu Monsieur Renaudineau parler de la gestion en "bon père de famille" de la mairie de Saint Brevin et de la CCSE.

Qu'en est-il réellement ?

1- dans le domaine des transports

Le 16 juillet 2010, Le Tribunal Administratif de Nantes a condamné la commune de Saint Brevin à verser **164153 €** à la CARENE.

Le contexte de mise en place du service de transport suite à la création de la Carene et la dissolution du SIERNA (syndicat intercommunal de l'estuaire et de la région nazairienne) est complexe.

Le refus fin 2000 de la commune de Saint Brevin (ainsi que Paimboeuf et Corsept) d'intégrer la Carene, a conduit à développer dans la **précipitation** une réponse transport pour nos concitoyens.

Dans un souhait de maintien du **service au public** certains élus et certaines collectivités (Carene et Conseil Général) ont travaillé **solidairement** à maintenir une offre aux usagers de ces trois communes. La Carene a, à la demande du Conseil Général (pour lui permettre d'installer son réseau), et en accord à l'époque avec la Préfecture, maintenu l'offre des transports en commun pendant les premiers mois de l'année 2001.

Sans cet accord nos concitoyens n'auraient plus eu de service de transport collectif, du jour au lendemain ou presque.

A l'occasion de cette malheureuse affaire nous souhaitons dire à nouveau combien il est dommageable que la **commune de Saint Brévin ait décidé de faire cavalier seul** sur le transport en devenant autorité organisatrice de transport sur son territoire communal **sans concertation avec les autres communes de la CCSE ni avec le Conseil Général**. Cette volonté de travailler seule sur une question qui concerne nécessairement un territoire plus vaste que celui de la commune complique d'abord la vie des usagers mais aussi les liens avec communes de la CCSE et plus largement avec le réseau Lila du département.

Cette « autonomie transport » brévineoise a ses limites. On le voit depuis plusieurs mois avec la demande récurrente du collectif des usagers des transports d'une desserte de l'Océan. **Demande à laquelle la commune de St Brevin n'apporte pas de réponse malgré sa seule et unique compétence** (et malgré les propositions de mise à disposition de moyens par le Conseil Général moyennant, bien entendu, la prise en charge financière par la commune).

Il nous semble que l'intérêt des usagers des transports doit primer sur la volonté d'une collectivité de défendre son pré carré.

A Saint Brevin, le budget des transports collectifs est de 225000€ **Nous voulons connaître les statistiques de fréquentation et un bilan détaillé de ce domaine.**

D'autres communes développent d'autres politiques de transport en commun susceptibles de mieux répondre aux besoins des habitants d'une petite ville. Que fait la majorité municipale pour développer des moyens de transports cohérents dans la communauté

de communes, adaptés à la situation de Saint Brevin et de la Communauté de Communes ?

2- dans le domaine de la gestion budgétaire

La Chambre Régionale des Comptes de la région Pays de Loire a examiné en 2007 les comptes et la gestion de la commune de Saint Brevin. Voici son avis synthétique :

Elle observe que la non inscription, au budget primitif, de la totalité des charges d'administration générale d'une part et l'absence d'une comptabilité d'engagement fiable d'autre part **affectent la sincérité des documents budgétaires**.

La situation financière de la commune est tendue et se dégrade en 2005. Les charges de fonctionnement courant ont enregistré une croissance quatre fois supérieure à celle des produits de telle sorte que les capacités d'épargne se sont réduites au point de disparaître en 2005. Dans ce contexte, l'existence d'un programme important a conduit la commune à recourir davantage à l'emprunt dont l'encours augmente et la durée s'allonge. La chambre a pris acte du plan d'action mis en œuvre en 2006 afin de maîtriser les charges de fonctionnement.

Cela fait maintenant quatre ans qu'il est fait l'annonce au moment du budget **d'une extrême rigueur dans la gestion des dépenses**. Tous les postes sont concernés, et l'on constate dans les compétences communales une dégradation spectaculaire, moins d'entretien des voiries, du patrimoine qui se dégrade lentement mais inexorablement, une stagnation voire une baisse des subventions. Les investissements ont atteint un niveau inquiétant, report de la création du nouveau cimetière, **toujours pas d'école à l'est de la commune**, un plan de rénovation de voiries réduit au minimum, et pas de rénovation des bâtiments.

Bien entendu aucun projet structurant pour la commune, tout serait il déjà fait ?

Malgré cette dégradation sensible du service rendu, **la pression fiscale a augmenté considérablement** (+ 7 %) il y a deux ans. Mais cela ne suffit pas encore, et une nouvelle augmentation d'impôts est envisagée afin de boucler le budget, tous les rabotages de dépenses ayant déjà été effectués. Il faut en effet payer la dette considérable souscrite par l'équipe en place. Bien qu'il n'y ait pas de programme d'investissement, on constate que la dette n'est pas en passe de baisser, la charge d'emprunts reste très lourde (environ 2 Millions d'euros par an) et il n'y a aucune perspective de baisse significative de cette charge avant une vingtaine d'années.

Enfin, les perspectives financières communales sont largement assombries par la réforme de la fiscalité mise en place par le président SARKOZY. Notamment la stagnation des subventions. La suppression de la taxe Professionnelle, va entraîner un bouleversement important des recettes qui ne semble pas à ce jour vraiment pris en compte dans les prévisions budgétaires. Il est vrai que Monsieur Haury est un fervent soutien de la politique menée par Nicolas Sarkozy, il s'est d'ailleurs exprimé en ce sens lors d'un conseil municipal, et préfère cacher sous le tapis les problèmes à venir. Les contribuables apprécieront !

3- dans le domaine de l'enseignement

La Chambre a aussi examiné la politique de la commune en ce qui concerne l'enseignement scolaire, dans le cadre d'une enquête nationale. Elle observe que dans ce domaine, la commune ne s'est pas dotée des outils de pilotage nécessaires au suivi des coûts notamment.

La Cour régionale des comptes a aussi noté que la commune a décidé d'imputer ces

subventions sur "charges diverses de la gestion" au lieu de "subventions aux associations et autres organismes de droit privé". **Pourquoi cette volonté de camouflage ?**

Ce camouflage continue. Les critères d'attribution des subventions ne sont pas connus. Il y a confusion de l'accueil périscolaire, ouvert à tous, dans le voisinage de l'école privée.

4- dans le domaine de la transparence de la gestion

La majorité municipale organise **l'opacité de la gestion** en diffusant tardivement l'information, **en refusant que l'opposition de St Brevin soit représentée à la CCSE** alors que les compétences de celle-ci sont de plus en plus grandes par des transferts continus de la commune vers la communauté de communes.

5- sur la piscine et le cinéma

Le déficit de la piscine s'élève à plus de 500000€ 30 % de fréquentations en moins, un prix exorbitant cet été, pour un équipement qui ne fonctionne pas toujours très bien (rivière à bouées) , faute de personnel...

Pourquoi la municipalité de droite n'a-t-elle pas choisi **un système de récupération de chaleur** qui permettrait d'alléger aujourd'hui les dépenses de la piscine ?

Beaucoup de cinémas ayant été construits en même temps que celui de Saint Brevin avaient prévu la 3D. La municipalité a fait l'inverse et a dû faire **des travaux supplémentaires coûteux pour installer la 3D.**

Pourquoi ne pas avoir rénové le cinéma du centre ville en s'appuyant sur l'association existante. Cela aurait eu le mérite de créer de l'animation dans un centre ville qui se meurt. Ce n'est pas grave, EXCENTRONS, déplaçons nous, c'est mieux pour l'empreinte carbone, le carburant abonde surtout en ce moment... Il faudra réfléchir un jour à la problématique des déplacements sans pétrole, ce qui se joue actuellement est un scénario intéressant en terme de prospective (pénurie de pétrole)...

6- sur la solidarité

Les élus d'opposition demandent régulièrement d'appliquer le quotient familial pour les coûts supportés par les ménages. Pornic vient d'appliquer ce quotient. Pornic serait-elle plus solidaire que Saint Brevin ?
Courrier du Pays de Retz 15 octobre 2010.

7- sur la piste d'athlétisme

Dans un article du courrier du pays de Retz du jeudi 14 octobre, on peut y lire ce qui s'est dit lors de l'Assemblée Générale du 09 octobre dernier, de l'ACB Athlétisme, club intercommunal de 300 licenciés et qui refusent systématiquement du public....

Cela fait plus de 20 ans que ce club « artisanal » demande une piste d'athlétisme

digne de ce nom. Le programme de la majorité municipale l'avait inscrit dans son programme. Qu'en est-il actuellement ? Les usagers du club se sont trouvés fort dépourvus lorsqu'ils ont pu constater récemment jusqu'à 10 cm d'eau sur les trois premiers couloirs de cette piste, sans compter les « trous » et l'érosion rampante à certains endroits. Cela risque de provoquer des blessures pour les athlètes...mais aussi pour tous les autres usagers, scolaires...

Cette situation a été dénoncée, des élus se sont déplacés mais visiblement, la piste n'est sans doute pas une priorité. L'athlétisme est pourtant le sport le plus universel qui soit, c'est lui qui comptabilise le plus de nations participantes lors des grandes compétitions internationales, la Fédération Française a réalisé un très gros travail de recherche et de formation... et cela s'est vu... Combien de gamins veulent ressembler à Christophe Lemaître, 1er athlète consacré sportif européen de l'année ??

Les entraîneurs de l'ACB athlétisme sont pratiquement tous des bénévoles formés, quelques uns possédant un Brevet d'Etat et d'autres issus de formations fédérales. Le club envoie régulièrement des compétiteurs aux épreuves régionales, interrégionales, voire aux championnats de France. Il y a quelques années un brévinnois participa aux championnats du monde...

Une ville de 12 000 habitants à vocation touristique aurait tout intérêt à investir dans un tel équipement, elle qui accueille les stages de football J. Vincent... De nombreux clubs d'athlétisme sont demandeurs... C'est consternant !

Questions

La piscine est bien gérée : C'est faux. Il suffit de regarder le niveau du déficit et la diminution de la fréquentation.

La gestion de la commune est transparente : C'est faux. Il n'y a qu'à se reporter à l'arrêt de la Cour Régionale des comptes, ainsi qu'au fonctionnement relativement peu fréquent et de moins en moins fréquent de certaines commissions municipales.

Pornic est plus solidaire que St Brevin : C'est vrai. Le quotient familial est acté !

St Brevin néglige l'athlétisme : C'est vrai. Voir plus haut et l'article récent dans Ouest France.

La municipalité favorise l'enseignement privé : C'est vrai. Les subventions en faveur de l'enseignement privé s'accroissent, et celles en faveur de l'enseignement public stagnent, et même régressent.

La majorité développe une politique d'investissement : C'est totalement faux. Il n'y a aucun projet d'inscrire dans le projet de Budget 2011 (voir article récent dans Ouest France)

*Monsieur le Maire a critiqué la réforme territoriale de Sarkozy ainsi que la politique nationale nuisible au développement de notre territoire : **C'est faux** Monsieur Haury est un soutien de N Sarkozy, et il s'est rendu dernièrement à Pornic afin de rencontrer le secrétaire général de l'UMP, l'inénarrable Xavier Bertrand.*

*Les impôts n'augmentent pas : **C'est faux**. Le déficit prévu pour 2010, pour les ordures ménagères de la CCSE est de 111000€ malgré une augmentation de 5% des tarifs. Courrier Pays de Retz 29 octobre 2010.*

*Il y a continuité des pistes cyclables entre les 2" pôles" de la Guerche et du centre de St Brevin : **C'est faux**.*

Le lycée promis par Monsieur Haury pendant sa campagne électorale va bientôt ouvrir : devinez !

Rejoignez la section Sud-Estuaire du Parti Socialiste

**contact : ps44sudestuaire@gmail.com
tél 06 48 73 31 96**

Site WEB Section Sud-Estuaire : <http://ps44sudestuaire.eu>